



L'ÉCLAIR

DE ROUBAIX-TOURCOING
BOYSAUX - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

Impression de spectateur

Les événements politico-religieux de ces derniers jours ont soulevé bien des problèmes.

Il en est un qu'on ne s'attendait en aucune manière à y voir mêlé, et qu'une surprenante coïncidence y mêle au contraire intimement.

C'est un côté tellement important de la question, que nous croyons devoir l'aborder, après avoir déclaré au préalable qu'on ne saurait dans nos réflexions voir autre chose que l'impression personnelle d'un spectateur à la vue de ces événements historiques qui se déroulent devant lui.

En même temps qu'éclatait, à l'occasion de la publication de la note pontificale, le tumulte politique, volontairement soulevé par le gouvernement, qui entraîna le rappel de l'ambassadeur de France auprès du Vatican et le mémorable séance de vendredi, en Italie se passait un fait d'exceptionnelle importance et dont nous avons soigneusement signalé les diverses phases à nos lecteurs.

Dans la ville de Bologne, faisant partie des anciens Etats pontificaux, Victor-Emmanuel III a été reçu officiellement. Le cardinal Svampa, archevêque de la ville, a pris part aux fêtes. Le cardinal s'est entretenu longuement avec le monarque et assistait, à sa droite, au banquet.

Tout est passé de telle manière qu'il est impossible de exposer que le Pape n'y ait pas consenti.

Assurément, entre la situation de Bologne et celle de Rome il y a un abîme. La question de l'indépendance nécessaire au Souverain Pontife est avant tout une question romaine.

Mais l'acceptation du fait accompli dans une partie des Etats pontificaux n'en est pas moins, pour tout esprit capable de réflexion, un événement de très haute portée, et sa coïncidence avec la protestation contre le voyage de M. Loubet et la rupture du gouvernement français est bien faite pour susciter les réflexions.

Cette coïncidence fut-elle voulue ? Nous ne pouvons que poser le point d'interrogation.

Dans un article dont nous avons déjà relevé le caractère étrange, le Temps n'a apporté l'écho de la surprise, de la colère, de la feinte indignation de la chancellerie française. Le rédacteur prétendait résumer ainsi la situation :

Bref, voici la situation que l'interférence de la diplomatie pontificale eût éclaté à tous les yeux :

1^o La question du pouvoir temporel devrait, selon les prétentions de l'Eglise, dominer et diriger la diplomatie de toutes les nations et de tous les pouvoirs, — sauf la diplomatie du Saint-Siège, qui en prendrait à son aise !

2^o Toutes démarches d'amitié ou de courtoisie à l'égard du roi d'Italie et du peuple italien seraient interdites à toutes les puissances catholiques, — sauf à l'Eglise elle-même !

3^o Enfin l'Eglise témoignerait son alignement et sa ranque invincibles à tous les souverains et chefs d'Etat catholiques qui ont mis au matras les pieds à Rome, — sauf au roi d'Italie !

En regard de ces paradoxes dictés par la mauvaise humeur, cherchons à fixer la vraie situation.

Jusqu'à ces derniers jours, depuis trente-quatre ans, Rome a maintenu strictement toutes ses protestations et toutes ses revendications. Jusqu'à ces derniers jours aussi toutes les puissances les ont respectées. Seul, nous l'avons dit et répété, le Shah de Perse avait jusqu'ici fait exception.

En agissant ainsi, les puissances faisaient acte de sagesse, mais les Etats

Gazette

LES MARCHES

Dans l'*Intransigeant*, M. Rochefort parle d'organiser le marche de la majorité, puisque cette majorité paraît sûre et sport.

Voici quelle en serait l'organisation :

Tous les députés du « bloc » seraient invités à prendre part à la parolade de la place de la Concordie pour aboutir au palais de Versailles.

Le premier arrivé recevrait un bureau de tabac ; le second, la photographie de Combes avec dédicace. Le départ aurait lieu à midi et, autant que possible, par une trentaine de degrés de chaleur.

Et voici le résultat prévu par M. Rochefort :

Dès l'arrivée à Courbevoie, Jaurès et Pressensac seraient leur graine fondre au soleil comme fond à la poêle le contenu de l'essiette au beurre. On ne rencontrerait sur tout le parcours que ventrus étendus sur le sol, sous le coup d'insolations ou de congestions cérébrales.

Horrible !

Il est vrai que d'autres parlent d'une marche de ministres ; un autre journal adresse à M. Vallé une requête pour une marche de la magistrature.

En attendant, nous assistons à une marche au ridicule et à l'odieuse.

SOUS-PRÉFET ET GENDARME

L'*Avenir du Puy-de-Dôme* nous raconte cette histoire sur les déshonneurs de M. le sous-préfet de Murat.

Un des amusements favoris de ce fonctionnaire est de monter à cheval, et comme la sous-préfecture de Murat n'a pas de crédit suffisant pour entretenir une écurie, M. le sous-préfet montait les chevaux des gendarmes.

Or, ces jours-ci, un gendarme cheval... sur le règlement qui défend à Pandore de prêter sa monture à un civil, fut-il sous-préfet, refuse de prêter son cheval au cavalier sous-préfectoral.

Or, ajoute l'*Avenir du Puy-de-Dôme*, savez-vous ce qui est arrivé ?

Le gendarme a attrapé huit jours de boîte et a été déplacé !

Quant au sous-préfet, il continue à monter les chevaux des gendarmes et à s'asseoir sur les règlements !

On maigrit que deviendrait la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil ?

LES JAPONAIS

Les Japonais triomphent, mais à quel prix ! les cadavres des leurs jonchent le terrain conquis !

Aussi voici les savants qui profitent de l'occasion pour feindre de l'anatomie.

On annonce que le Dr Hilgendorf, de la Société allemande de Yédo, déclare avoir constaté que l'os de la pommette des Japonais est très souvent double au lieu d'être d'une seule structure. Le second os est alors uni au premier par une suture, et le docteur estime que ce signe est caractéristique de la race japonaise.

Il serait, dit le savant, fort intéressant de chercher à savoir si la race malaise indique une tendance en ce sens. Si cette supposition se trouvait justifiée, elle pourrait permettre de penser que les Japonais tirent leur origine de cette race et non des Mongols.

Voilà le problème.

MARIAGE ENTRE FRUGIVORES

Voici une histoire de dyspepsie, de mariage et d'économie domestique assez curieuse et qui, naturellement, nous vient d'Amérique :

Un habitant de Saint-Louis, atteint de dyspepsie, se mit au régime des fruits. Il composa ainsi ses repas : au déjeuner, une pomme et un morceau de pain ; au dîner, une banane ou une orange, des figues sèches et des noix ; enfin, pour souper, du pain à discrétion, deux pommes et des noix. Deux mois de ce régime et il était complètement guéri. En outre, il ne dépensait ainsi pour sa nourriture que 15 cents (0 fr. 75) par jour. Il indiqua ce régime à une jeune femme qui souffrait de la même maladie que lui. La guérison ne se fit pas attendre. Par reconnaissance, la dame épousa son sauveur. Et maintenant, ils se proposent tous deux de prouver au monde entier

LA JOURNÉE

Au Sénat, interpellation de MM. Halgan et de Lamarzelle sur l'enlèvement des crucifix.

A la Chambre, suite du débat sur le service militaire de deux ans.

Le conflit entre la France et le Vatican a fait hier l'objet d'un débat à la Chambre italienne.

M. Giolitti, tout en se félicitant de ce que la France a fait pour l'Italie, paraît avoir eu grand soin d'éviter de blâmer la Saint-Siège.

L'arrestation de M. Dantriche se gâche directement au procès en révision de l'affaire Dreyfus.

LA GUERRE. — Il n'y a aujourd'hui encore nouvelles officielles ; mais les on-dit sont nombreux. Le plus saillant est celui d'un journal anglais assurant que par ordre direct de Nicolas II une armée russe se dirige vers le Sud-ouest de Liao-Yang.

Des dépêches de Tokio disent ensuite que l'attaque de Port-Arthur commença le 15 juin.

On dément une dépêche anglaise affirmant que 2 000 Cosaques ont été faits prisonniers après un violent combat au nord de Feng-Hoang-Cheng. Il y a bien eu un combat ; mais après la bataille, les Cosaques ayant rempli leur mission se sont dispersés.

STRANGER. — Le roi d'Italie sera à Florence le 3 juin et présidera la distribution des prix aux gymnastes étrangers invités à la fête fédérale.

L'empereur Ménlik serait gravement malade.

Les Tibétains continuant à se battre avec un grand courage contre les Anglais. Plus de 3 000 recrues leur sont venues de Lhassa.

Le ministre des Etats-Unis au Maroc télégraphie que la brigada qui ont enlevé MM. Perdicaris et Varley, citoyens américains, menacent de les tuer si on ne paye pas le rançon qu'ils exigent. — L'amiral américain avec plusieurs navires, a entre du à Brooklyn ; est arrivé hier à Tanger.

LES ÉLECTIONS BELGES

RESULTATS OFFICIELS

Bruxelles, 31 mai. — Résultats officiels des élections après pointage :

Pour la Chambre, les catholiques perdent 9 sièges et en gagnent 4, au détriment des libéraux. Ils perdent donc sur l'ensemble 5 sièges, ce qui réduit leur majorité à 20 voix, ils avaient 26 voix de majorité dans l'ancienne Chambre.

Pour le Sénat, les catholiques perdent sur l'ensemble 5 sièges ; leur majorité est réduite de 16 à 10 voix.

Pour la Chambre, les libéraux gagnent 9 sièges.

Parallèlement au Sénat on remarque : M. de Meit, bourgmestre de Bruxelles ; Slambrecht, libéral, avocat ; Deschamps-David, catholique.

Pour la Chambre : MM. de Neeyer, ministre des Finances, chef du cabinet ; Anselme, socialiste ; Woste, catholique, ministre d'Etat ; de Bruya, catholique, ministre d'Etat ; Warocque, libéral, et Helleputte, catholique.

Le mois du Sacré Cœur

L'étrange discussion de la Chambre sur l'œuvre de Montmartre, que nous apprécions d'autre part, ouvre tristement le mois du Sacré Cœur.

L'acharnement de la Franc-Maçonnerie contre cette dévotion admirable indique aux catholiques quelle en est l'importance.

Pendant ce mois consacré au Sacré Cœur, redoublons de fermeté. Multipions nos hommages au Christ qui a bien voulu aimer les hommes jusqu'à subir pour eux la cruelle Passion.

Demandons-lui pardon de tant de blasphèmes et d'outrages qui lui rappellent ceux du premier Vendredi.

Et nous souvenant que sa bonté est sans bornes, suivons avec amour les pieux exercices en son honneur, implorons avec confiance pour notre pays sa patience et sa miséricorde, et répétons-lui :

Cœur de Jésus, salut de ceux qui mettent leur espérance en vous, ayez pitié de nous.

LITANIES DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS et oraison de genre humain en Sacré Cœur, pour le premier vendredi de chaque mois. — Une feuille de 10 exemplaires, 0 fr. 20 ; port, 0 fr. 05. Le cent 20 exemplaires, 0 fr. 20. Le mille, 3 francs ; port, 0 fr. 60.

8, Rue Bayard, Paris, VIII^e

Sous la surveillance de la police

L'agence la Presse associée, dont on connaît les attaches ministérielles, communique l'information suivante :

Le départ de Henry Meret du Radical n'est que le premier acte d'un mouvement particulier tout nouveau qui sera étendu.

Le ministre de l'Intérieur est absolument décidé à ne pas continuer de relations avec les journaux qui, tout en soutenant sa politique, occupent des rédacteurs qui sont opposés au ministère de l'Intérieur. Ces journaux sont priés, cette semaine même, de se défaire de ces écrivains qui entravent la marche de l'opinion en faveur de la politique du gouvernement. A défaut, le ministre refusera ses communications antérieures (sic).

La Société générale a été invitée à fournir d'urgence des renseignements complémentaires sur les principaux auteurs des grands journaux de Paris.

A LA CHAMBRE ITALIENNE

Hier avait lieu à la Chambre italienne une séance très importante.

M. Mazza questionne M. Giolitti sur les intentions du gouvernement vis-à-vis des protestations renouvelées du Pape contre l'intégrité de l'Etat italien.

Après avoir lu un passage de la note pontificale, il a montré le Vatican s'élevant contre l'hommage rendu par M. Loubet, déclaré que le Chambre ne pouvait assister impassible à ce spectacle et demandé l'abolition de la loi des garanties.

M. Giolitti est venu à la rescousse :

L'Italie, dit-il, devrait être reconnaisante au Vatican d'avoir provoqué à la Chambre française une affirmation aussi solennelle du droit italien sur Rome.

Le conflit de la Papauté avec l'Italie est un conflit intérieurement. Le droit de la nation doit s'affirmer par soi-même.

On attendait avec impatience les déclarations de M. Giolitti.

Nous n'avons encore que les comptes rendus télégraphiques des agences. Mais par ces résumés même, il est évident que le président du Conseil a fort habilement doublé le question.

Parlant d'abord de la protestation pontificale, il a déclaré qu'il ne la connaît pas officiellement et ne peut la discuter. Par suite, se bornant au point de vue des relations amicales avec la France, il a dit, avec applaudissements unanimes :

On doit relever que la phrase concernant le roi et l'Italie a donné l'occasion au gouvernement de la nation amie de faire des déclarations qui n'avaient jamais été faites par lui et qui ont été prises avec une sagesse et un sang-froid des dissentiments passés.

Puis, abordant la question de la politique intérieure, il a refusé de suivre les interpellateurs sur le voie du conflit avec le Vatican ou on voulait l'engager. Il se refuse même à interroger eux Congrégations l'entrée du territoire.

L'Italie n'a aucune raison de changer sa politique à la suite de cette note. L'Italie, si elle n'a rien à craindre, peut envisager avec tranquillité l'arrivée des Congrégations étrangères en Italie ; toutefois, si celles-ci entraînent des embarras à l'Italie ou froissent l'« Italie », le gouvernement ferait son devoir en les expulsant en vertu des lois. La politique gouvernementale est donc sans aucune inquiétude, mais forte et consciencieuse de la dignité du pays.

Quant aux relations avec les catholiques, M. Giolitti visiblement évite ce qui pourrait être déplaisant pour le Pape :

L'Italie poursuivra la route tracée par Cavour, et le gouvernement malandra intact le principe de respect de la liberté de tout le monde dans la limite de la loi. Le gouvernement n'a pas d'ailleurs, à l'égard des catholiques, des raisons de se méfier. Le gouvernement est incomplet en matière religieuse, et il entend respecter la liberté de tout le monde dans les limites des lois. Il veillera.

— Avant cette discussion, M. Bossi avait voulu dénoncer le cas de quelques députés

LES ÉVÉNEMENTS

LES ÉVÉNEMENTS se précipitent et, dans leur course vertigineuse, nous entraînent à l'encre du pays et à sa déchristianisation.

Dans le seul séance d'hier, la Chambre refusait par 304 voix contre 270 de donner son avis sur le crime de l'ère-armée et de l'immoralité du gouvernement sévère dimanche par tous ceux qui ont fureur téméraire et bientôt après par l'unanimité de la presse, et 306 voix contre 234 ont voté l'urgence sur la proposition d'abrogation de la loi de 1873 par laquelle l'Assemblée nationale a voté la France au Sacré Cœur et autorisé l'érection de la Basilique du Vau national.

42 hommes sur les sort desquels on ne sait rien, 77 qui n'ont pas rejoint le corps ou ils étaient en subsistance, 49 en traitement au Val-de-Grâce, 45 à l'hôpital militaire de Versailles (dont 6 sérieusement atteints et 4 en danger), 4 à l'hôpital Necker, 4 mort, tel est le véritable bulletin de bataille fourni par le ministre de la Guerre à l'occasion de la fête militaire organisée au bénéfice d'un journal ami du gouvernement.

Et la Chambre a passé dédaigneusement à l'ordre du jour. C'était peut-être effaire et qui ne valait pas la peine qu'on s'en occupât. Comme l'a dit M. Combes, « cela perdait du temps » !

Une loi qui date de trente ans, des explications ordonnées et des constructions faites en vertu de cette loi, des propriétés acquises, des associations légitimes pratiquées, le mépris et la négation de tout cela,

LES ÉVÉNEMENTS

— On ne se pleindre pas, réplique encore Héloïse, quand même on serait mordu !

Depuis lors, Mariote était à la maison ; mais le bonhomme Olivet eût menti s'il avait dit que Mariote lui avait jamais coté un denier tournois. Héloïse était fière. Tout enfant qu'elle était, elle travaillait pour nourrir et pour habiller sa poupée. Mariote ne devait rien au bonhomme Olivet.

Il y avait maintenant quinze ans de cela, et il y avait cinq ans depuis l'incendie nocturne de la maison du Pont-Notre-Dame. Héloïse elle-même sur ses vingt-cinq ans.

On racontait encore souvent aux petits enfants de Bar-le-Duc l'histoire du bandit Pierre Gadoche, qui avait une femme en chaque pays, et toujours l'histoire se terminait ainsi :

— S'il revient, gare à lui ! on le connaît, il sera pendu !

La poupette de la grande Héloïse était maintenant une jolie jeune fille, blonde, avec des yeux bruns et une petite bouche rose qui courait finement en croisant des fossettes au bas de ses joues, plus douces, plus fraîches aussi que les velours de fleur.

Quand maître Jérôme Olivet, à la suite de l'incendie, avait loué la vieille maison de la forêt de Béhonne pour en faire une uberge à l'enseigne du Lion d'Or, les commencentements avaient été rudes. Mais Jérôme, génie des administrateurs économiques, et la grande Héloïse travaillaient mieux qu'un homme. A l'époque où s'entame notre histoire, tout allait bien ; les petits grandisaient, gros et bien portants, Mariote florissait, le tante Catherine avait un bidet pour la porter à la messe. Les dettes étaient payées, et l'on se ramettait à dire, autour de

LA CAVALIÈRE

— Vous ma plaisez, tâchez de plaire à ma fille.

Et comme ce joli M. Ledoux l'interrogeait d'un regard suppliant, il ajouta :

— Je ne le dirais pas à d'autres, mais pour vous, il y en a sept cents dans mon pauvre boursicot ! Pas un de plus, pas un de moins !

— Cinq mille six cents écus tournois ! s'écria le collecteur qui savait l'arithmétique. Touchez là, mon beau-père !

M. Ledoux comptait ainsi en louis d'or de vingt-quatre livres. Le bonhomme Olivet se sentait un peu de l'air de l'expression ; sa conscience était tranquille, selon la rigueur de la lettre juive. Il touchez là, ajoutant seulement :

— Pas un mot d'argent à ma fille Flizma avec elle toute une quenouille de délicatesse et de sentiment, mon gendre !

M. Ledoux suivit de bon conseil. La grande Héloïse, étonnée d'abord, puis feroche, écouta enfin cette voix qui s'adressait à son cœur. C'était une âme si droite ! Elle s'interrogea un matin, et comme récapitulant tous les divers propos de ce joli M. Ledoux, elle n'y trouva pas une seule parole qui eût été une chose d'intérêt ; elle l'effraya.

— Un homme si généreux irait mal avec une éverieuse comme moi, se dit-elle.

Car elle était bien regardante, le grand Héloïse, pour tout ce qui était de son entourage personnel. Quant à ce qui touchait ceux qu'elle aimait, comme elle ne comptait jamais, elle avait du mal à établir sa balance et se croyait de bonne foi très intéressée. Elle monta chez son père pour lui soumettre le cas.

Le bonhomme, qui était toujours sent et qui avait du temps de reste pour ruminer ses plans de calculateur compagnard, s'était

LA CAVALIÈRE

— On ne se pleindre pas, réplique encore Héloïse, quand même on serait mordu !

Depuis lors, Mariote était à la maison ; mais le bonhomme Olivet eût menti s'il avait dit que Mariote lui avait jamais coté un denier tournois. Héloïse était fière. Tout enfant qu'elle était, elle travaillait pour nourrir et pour habiller sa poupée. Mariote ne devait rien au bonhomme Olivet.

Il y avait maintenant quinze ans de cela, et il y avait cinq ans depuis l'incendie nocturne de la maison du Pont-Notre-Dame. Héloïse elle-même sur ses vingt-cinq ans.

On racontait encore souvent aux petits enfants de Bar-le-Duc l'histoire du bandit Pierre Gadoche, qui avait une femme en chaque pays, et toujours l'histoire se terminait ainsi :

— S'il revient, gare à lui ! on le connaît, il sera pendu !

La poupette de la grande Héloïse était maintenant une jolie jeune fille, blonde, avec des yeux bruns et une petite bouche rose qui courait finement en croisant des fossettes au bas de ses joues, plus douces, plus fraîches aussi que les velours de fleur.

Quand maître Jérôme Olivet, à la suite de l'incendie, avait loué la vieille maison de la forêt de Béhonne pour en faire une uberge à l'enseigne du Lion d'Or, les commencentements avaient été rudes. Mais Jérôme, génie des administrateurs économiques, et la grande Héloïse travaillaient mieux qu'un homme. A l'époque où s'entame notre histoire, tout allait bien ; les petits grandisaient, gros et bien portants, Mariote florissait, le tante Catherine avait un bidet pour la porter à la messe. Les dettes étaient payées, et l'on se ramettait à dire, autour de

LA CAVALIÈRE

— On ne se pleindre pas, réplique encore Héloïse, quand même on serait mordu !

Depuis lors, Mariote était à la maison ; mais le bonhomme Olivet eût menti s'il avait dit que Mariote lui avait jamais coté un denier tournois. Héloïse était fière. Tout enfant qu'elle était, elle travaillait pour nourrir et pour habiller sa poupée. Mariote ne devait rien au bonhomme Olivet.

Il y avait maintenant quinze ans de cela, et il y avait cinq ans depuis l'incendie nocturne de la maison du Pont-Notre-Dame. Héloïse elle-même sur ses vingt-cinq ans.

On racontait encore souvent aux petits enfants de Bar-le-Duc l'histoire du bandit Pierre Gadoche, qui avait une femme en chaque pays, et toujours l'histoire se terminait ainsi :

— S'il revient, gare à lui ! on le connaît, il sera pendu !

La poupette de la grande Héloïse était maintenant une jolie jeune fille, blonde, avec des yeux bruns et une petite bouche rose qui courait finement en croisant des fossettes au bas de ses joues, plus douces, plus fraîches aussi que les velours de fleur.

Quand maître Jérôme Olivet, à la suite de l'incendie, avait loué la vieille maison de la forêt de Béhonne pour en faire une uberge à l'enseigne du Lion d'Or, les commencentements avaient été rudes. Mais Jérôme, génie des administrateurs économiques, et la grande Héloïse travaillaient mieux qu'un homme. A l'époque où s'entame notre histoire, tout allait bien ; les petits grandisaient, gros et bien portants, Mariote florissait, le tante Catherine avait un bidet pour la porter à la messe. Les dettes étaient payées, et l'on se ramettait à dire, autour de

LES ÉVÉNEMENTS se précipitent et, dans leur course vertigineuse, nous entraînent à l'encre du pays et à sa déchristianisation.